

Pour 2021, on **VŒUX** sauver la culture !

À l'appel d'une multitude d'organisations, le 15 décembre 2020, près de 20 000 professionnel.le.s de la Culture se sont mobilisés à travers la France pour dénoncer la politique irresponsable (incohérente et injuste), menée par le Gouvernement à l'encontre du secteur culturel.

À ce jour, la quasi-totalité des travailleurs et des travailleuses de la culture, se trouvent toujours dans l'impossibilité de travailler en raison des interdictions imposées au spectacle vivant, aux salles de cinéma et lieux d'expositions.

Depuis le mois de mars, une partie importante de nos activités est totalement à l'arrêt. Les spectacles « debout », comme les grandes jauges, sont interdits. Les festivals n'ont pas eu lieu, annulés ou reportés les uns après les autres. Les prestataires techniques pourvoyeurs d'emploi de technicien.ne.s ne peuvent plus travailler. Les lieux culturels comme les musées, centres d'art, théâtres, salles de concert, cinémas sont fermés...

NOUS SOMMES INVISIBLES ? INUTILES ?

Ici, ce qui se joue :

- **C'est l'avenir des femmes et des hommes** qui tombent ou tomberont par milliers dans la précarité, faute de pouvoir travailler.
- **C'est l'effondrement des systèmes de solidarité professionnelle** que nous avons construits et qui ont démontré leur efficacité en garantissant des droits sociaux aux travailleuses et travailleurs de nos secteurs, en particulier aux plus précaires.
- **Ce sont des milliers de lieux culturels qui restent fermés** à leurs publics, les privant ainsi d'une pratique artistique, d'espaces de partage en présence, d'ouverture à l'altérité et de la possibilité de développer leur esprit critique.
- **C'est une société où la culture est reléguée au rang de non essentielle.**

NOUS DÉPLORONS !

- **L'ABSENCE DE RÉPONSE, À CE JOUR POUR, GARANTIR TOUS LES DROITS SOCIAUX**
Absence d'arbitrage pour les salarié.e.s privé.e.s de leur droit à congés maternité et maladie dans la période faute de travail salarié. Aucune annonce non plus sur le refinancement de nos caisses sociales. La question de la continuité et de l'accès aux droits sociaux (garantie santé, prévoyance décès, invalidité, médecine du travail) se pose à moyen terme. Le dispositif de réduction de cotisations sociales pour les artistes-auteurs ne concernera au final qu'un tiers des artistes-auteurs ;
- **L'ABSENCE D'INTERLOCUTEURS POUR LES ARTISTES-AUTEURS**
Aucune administration ne sait gérer correctement les artistes-auteurs, aucun interlocuteur au ministère du Travail ni au ministère des Finances, défaillances techniques et manque de moyens humains dédiés à l'Urssaf Limousin, obsolescence des informations fiscales... Aucune élection des représentants syndicaux des artistes-auteurs organisée depuis 2008, donc aucun dialogue social digne de ce nom n'est possible.
- **L'ABSENCE DE RÉPONSE SUR LA PROLONGATION DE L'ANNÉE BLANCHE**
Malgré les annonces faites, dans différents médias, **Madame Roselyne Bachelot** nous a indiqué que la prolongation des droits à l'assurance chômage des intermittents du spectacle n'avait pas été arbitrée. Le gouvernement hésiterait en effet entre une prolongation avec des allocations au rabais et des « mesures spécifiques » que la ministre n'a pas pris la peine de détailler. **En clair, le gouvernement refuse d'annoncer que l'année blanche sera prolongée.** Comment imagine-t-il que les artistes et technicien-e.s vont « faire leurs 507 heures » alors qu'ils sont dans la quasi-impossibilité de travailler depuis près d'un an ?
- **L'ABSENCE DE RÉPONSE AUX PROPOSITIONS DE SOUTIEN AUX RÉPÉTITIONS ET/OU RÉSIDENCES**
Lors de la réunion du 13 janvier en présence des organisations patronales et syndicales du secteur du spectacle vivant, la Ministre de la Culture a annoncé que les premières mesures de soutien à l'emploi d'artistes et de technicien.e.s ne verront pas le jour avant octobre 2021 (!) et sans annoncer aucune nouvelle enveloppe budgétaire. Côté arts visuels, une unique réunion d'une heure trente (dont 45 minutes en présence de la Ministre) a eu lieu le 15 janvier depuis le début de la crise sanitaire.
- **L'ABSENCE DE VISIBILITÉ SUR L'APPLICATION CONCRÈTE DU PLAN DE RELANCE.**

.../...

.../...

- **L'ABSENCE DE VISIBILITÉ SUR LA RÉOUVERTURE DES LIEUX CULTURELS**, d'abord annoncée le 15 décembre, puis le 7 janvier, puis le 20 janvier et maintenant ? **Les annonces à répétition d'ouverture ou de prolongement de fermeture mettent sous pression les équipes salariées qui ne savent plus sur « quel pied danser ».**

CULTURE EN DANGER !

LA DESTRUCTION DU VOLUME D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI POUR NOS SECTEURS est donc sans précédent et appelle des réponses d'exception. Les artistes et technicien-ne-s intermittent.e.s du spectacle, les autrices et les auteurs, les salarié.e.s de l'ensemble des secteurs connaissent un appauvrissement généralisé et leurs droits sociaux sont menacés particulièrement par cette baisse drastique d'activité. Les réponses que nous sommes en droit d'attendre ne relèvent pas uniquement du ministère de la Culture, qui est fragilisé en cette période, mais de l'ensemble du Gouvernement. L'Élysée, Bercy comme le ministère du Travail doivent se montrer à la hauteur des enjeux historiques qui se posent pour nos secteurs.

NOUS EXIGEONS !

- **La présence d'instances de concertation et de dialogue entre l'État et les collectivités territoriales** (telles que la nécessité des CTC sur les territoires) au regard de la contraction des finances publiques, de la loi 4D et des futures élections régionale et départementales ;
- **L'assurance de la concertation sectorielle et intersectorielle avec les acteurs des arts visuels**, en particulier sur les programmes, les dispositifs, le régime social et l'attribution des aides ;
- **La garantie de tous les droits sociaux**, en particulier à la médecine du travail, à la complémentaire santé, à la formation professionnelle continue, aux droits à sécurité sociale en cas de congé maternité ou maladie ;
- **La prolongation de l'année blanche** pour l'assurance chômage des intermittent.e.s du spectacle ;
- **Des solutions pour les primo-entrants ou pour toutes les personnes non indemnisées ;**
- **Des protocoles sanitaires adaptés à nos métiers**, qui permettent de travailler sans mettre en danger les professionnels, ni le public ;
- **Un soutien financier de l'état et des collectivités aux résidences de création et répétitions** pour « travailler quand même » et préparer les projets dans les musiques actuelles, les arts de la rue, les arts visuels, le théâtre ou le cirque ;
- **Un soutien aux enseignements artistiques**, alors que les conservatoires voient fuir les élèves et les ESA voient leurs étudiant.e.s en très grande précarité et détresse psychologique et sociale ;
- **Une visibilité sur la réouverture des lieux culturels.**

Ainsi, nous appelons à un RASSEMBLEMENT UNITAIRE
Mardi 19 janvier à 14H30, place de La République à LILLE.
De là, nous partirons en manifestation vers la DRAC
pour déposer nos VŒUX pour la culture en Hauts de France pour 2021.

Pour le dépôt des vœux à la DRAC, nous faisons une proposition : préparez une feuille A4 avec une phrase commençant par « Pour la culture dans les Hauts de France en 2021, JE VŒUX... » et vous complétez...

